

LE MESSAGER

Organe mensuel des ouvriers
et des Eglises de l'Union latine

publié par

le Comité de l'Union

« Un ange volait par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel, pour l'annoncer... à toute tribu, à toute langue, et à tout peuple » (Apoc. 14 : 16).

« Je viens comme un voleur. Heureux celui qui veille, et qui garde ses vêtements. » - « Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône » (Apoc. 16 : 15; 3 : 21).

Prix de l'abonnement :

1 fr. 50 par an

avec les *Signes des Temps*, 3 fr.

Rédaction :

La Lignière, sous Gland
Vaud (Suisse)

Administration :

29, rue de la Synagogue, Genève
Poste restante, Annemasse (H^e Savoie)

Sortez de Babylone, mon peuple!

DANS un précédent article, nous avons esquissé à grands traits ce sujet. Nous jugeons à propos d'y revenir aujourd'hui pour préciser un peu plus notre pensée.

Nous avons établi que ce qui constitue Babylone, c'est l'abandon des voies de Dieu pour suivre celles des hommes. La plupart de nos lecteurs, instruits de notre manière de voir au sujet du Sabbat et du premier jour de la semaine, se seront sans doute dit qu'en les exhortant à sortir de Babylone, nous les exhortions à revenir à l'observation du Sabbat du quatrième commandement, au samedi, et à quitter des sociétés qui persistent à vouloir sacrifier ce précepte divin sur l'autel de leur *credo*.

Notre exhortation impliquait cela; mais elle impliquait beaucoup plus. Sortir d'une église qui s'obstine à fouler *sciemment* aux pieds un commandement de Dieu, après avoir fait tout son possible pour la ramener dans la voie de la fidélité, c'est un douloureux devoir; mais qu'on ne s'imagine pas d'être en lieu sûr par le simple fait d'être sorti des murs de Babylone.

Celui qui se souvient que c'est l'option en faveur de la raison humaine, au lieu de l'acceptation pure et simple des voies de Dieu, qui a transformé en Babylone la fidèle famille du fidèle Noé, n'aura pas de peine à admettre que Babylone a son siège, non sur les bords de l'Euphrate seulement, mais dans le cœur de l'homme.

C'est sans doute ce que le Sauveur a voulu nous rappeler en parlant des préparatifs à

faire en vue de son retour en gloire, lorsqu'il s'écrie : « Souvenez-vous de la femme de Lot » (Luc 17 : 32). Celle-ci, à la sollicitation de l'ange qui lui disait : « Sors de Sodome, » tout comme nous nous écrions aujourd'hui : « Sortez de Babylone, » était sortie. Mais en quittant le sol maudit et voué aux flammes éternelles de Sodome, elle y avait laissé son cœur. Ses regards retournèrent là où elle avait abandonné gendres, richesses, honneurs terrestres : en un mot vers les objets de son affection, et Dieu lui montra, en la transformant en une statue de sel, qu'il n'avait que faire d'un culte où le cœur tout entier ne se trouve pas.

Il montrait de plus qu'on peut être en dehors des murs de Sodome; en dehors des lieux spécialement visités par les fléaux célestes; mais si l'on emporte Sodome dans son cœur, *il faut* qu'on participe à son châtement. C'est là ce que nous crie la femme de Lot que le Sauveur rappelle au souvenir de ceux qui attendent son retour.

Tu as abandonné les voies du monde, tu es revenu à l'observation du quatrième commandement, mon frère; mais tu ne juges pas à propos de te faire baptiser *après avoir* cru, parce que, *selon toi*, ce n'est qu'une forme! Le Maître n'a-t-il pas dit : « Instruisez et baptisez? » Pourquoi repousses-tu le baptême? — Pour obéir à *ta raison*? Ah! mon frère, ne vois-tu pas que ta réponse dénote que si tu es sorti de Babylone, comme la femme de Lot, tu l'as emportée dans ton cœur? — Et toi, mon frère, pourquoi, alors que le Seigneur te dit que la dixième partie de ton revenu *Lui* appar-

tient, et alors que Jésus te dit positivement que tu *dois* la lui rendre, pourquoi la re-tiens-tu? - J'entends, tu me parles de ta gêne, de l'impossibilité où tu te trouves de... bref, tout ton discours m'apprend aussi que dans ton culte, *la raison* prime la Parole de Dieu. Tu as peut-être abandonné le *territoire* de Babylone; mais à quoi cela te sert-il tant que tu en as *l'essence* dans ton cœur?

Laisse, oh, laisse là tous les raisonnements, mon frère. Dieu exige de toi l'obéissance et non le sacrifice. Obéis! Sors de Babylone, et surtout, expulse Babylone de ton cœur. Ce n'est qu'à ce prix que tu franchiras les portes de la cité où tout est santé, joie et allégresse pour l'éternité. J. C.

Que votre lumière brille!

« Dieu est lumière! » (1 Jean 1 : 5).

Sur la montagne, Jésus était assis. La foule l'entourait, avide, curieuse, soucieuse aussi d'entendre sa doctrine. Il disait : « Que votre lumière luise devant les hommes, qu'ils voient vos bonnes œuvres, et glorifient votre Père qui est dans les cieux » (Mat. 5 : 16).

Le Sauveur, qui était là au milieu d'eux, était lui-même « la véritable lumière, qui éclaire tous les hommes en venant au monde » (Jean 1 : 9).

Aucun homme ne possède en lui-même la source de la lumière. Il ne peut que la refléter. C'est ce que Jésus désirait que ses disciples comprissent; c'est ce qu'il veut que nous comprenions, afin que nous l'acceptions « en nous, lui qui est l'espérance de la gloire » (Col. 1 : 27).

La nature au milieu de laquelle il enseignait peut nous aider à comprendre les relations qui doivent exister entre nous et la source de toute lumière.

Quand le soleil est dans toute sa splendeur, il y a une multitude d'objets terrestres, dans l'hémisphère tourné vers cet astre, qui ne sont point frappés directement de sa lumière. Ces objets ne participent qu'à la lumière diffuse. Dans cette diffusion de la lumière, tous les corps jouent, à divers degrés, le rôle de réflecteurs.

Le nuage qui passe au-dessus de nos têtes, l'eau tranquille ou agitée, les cailloux du chemin, le sable du rivage, les parois de la montagne, les pentes nues ou boisées de la colline, le moindre éclat de terre, une parcelle de métal, les gouttelettes de rosée, contribuent à répandre en tous sens et à multiplier à l'infini la quantité de lumière départie à notre planète. Ils centuplent pareillement les pâles rayons de la lune et ces lointaines clartés qui tombent des étoiles.

Les reflets nuancés se répètent et se répandent comme la lumière blanche elle-même, et créent des spectacles magnifiques. Il y a des corps qui absorbent, qui éteignent tels rayons, et qui ne réfléchissent que tels autres. Il en est de parfaitement incolores, qui n'absorbent point de rayons solaires et qui n'en réfléchissent qu'une seule espèce. L'azur du ciel n'est que de la lumière réfléchie par les particules les plus petites et les plus incolores de l'atmosphère terrestre, qui n'absorbent aucune couleur et n'en réfléchissent qu'une seule, la bleue.

L'éclat rougeâtre des Alpes, le matin et le soir, est dû à la lumière transmise, c'est-à-dire qu'en traversant les grandes épaisseurs de l'atmosphère, elle s'est dépouillée de ses beaux rayons bleus constitutifs, par une série de réflexions successives.

Comme elle a des échos pour les sons, la nature en a pour la lumière. « Le ciel pur se mire dans la mer calme; aussitôt la mer renvoie au ciel sa belle image azurée. » Tout cela est particulièrement sensible au lever et au déclin du jour.

Le chrétien aussi doit briller. Pourtant, comme il n'a pas de lumière propre, il reflète celle que Christ lui procure. Il doit nécessairement refléter cette lumière, s'il est en relations réelles avec la *Lumière du monde*; car la lumière spirituelle, comme la lumière physique, traverse les corps, mais ne s'y arrête pas.

Si l'enfant de Dieu doit concourir à la diffusion des célestes clartés, il n'en doit pas nécessairement refléter tous les rayons. L'apôtre nous dit : « Il y a diversité de dons, mais un même Esprit... La parole de sagesse est donnée à l'un..., à l'autre la parole de science..., un autre a le don de faire des miracles..., tel a la foi..., celui-ci a la prophé-

tie..., celui-là a le don de discerner les esprits, etc. » (1 Cor. 12 : 4-11).

Tous ces dons procèdent d'une même source — Christ; ce sont des rayons que Dieu nous a fait parvenir, mais ils ne doivent pas rester inactifs en nous. — « *Que votre lumière brille,* » nous dit-il. Ces dons qui nous qualifient sont autant de propriétés diverses qui nous sont confiées pour que nous puissions refléter tels ou tels rayons de la divine lumière, suivant les dons qui nous parent.

La gouttelette de rosée, suspendue au brin d'herbe, n'envie pas la faculté qu'a ce dernier de refléter les rayons verts, pas plus que la feuille ne porte envie à la mer bleue parce qu'elle reflète d'autres rayons qu'elle. Dans la nature, chacun accomplit sa tâche avec soin, sans s'occuper d'autrui.

Lecteur, prenons exemple sur les belles et grandes œuvres qui nous entourent; apprenons à refléter, suivant les dons que Dieu nous a communiqués, la divine lumière, et ne nous occupons pas de ceux qui sont autour de nous pour les envier parce qu'ils réfléchissent des rayons plus brillants que nous. Avec la grâce d'en-haut, accomplissons fidèlement notre course et brillons! Quelque humble que soit la lumière par nous réfléchie, Dieu la bénira. Un jour, au grand rendez-vous, il nous dira : « Cela va bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de choses; je t'établirai sur beaucoup. Entre dans la joie de ton Seigneur » (Mat. 25 : 21).

ORLANDO.

Avant... A présent

UN converti du Camp-meeting de Lehmann, Argentine, écrit :

« Avant de me convertir, j'aimais jurer; maintenant j'aime prier. Je n'aimais pas Dieu; je n'ai que lui pour tout soutien; j'étais sans pitié, sans religion; aujourd'hui tous les hommes sont mes frères, et en tout ce que je ne croyais pas j'ai une grande foi. Je puis rendre grâce à Dieu de m'avoir éclairé; aussi je n'oublie pas de le remercier dans toutes mes prières. »

CHAMP DE LA MOISSON

Convocation

La troisième session de la Conférence de la Suisse romande des Adventistes du septième jour (22^{me} de l'Europe centrale) aura lieu du 11 au 16 juillet 1905 à Gland (Vaud). Chaque église organisée a droit à un délégué, plus un délégué additionnel pour chaque dix membres.

LE COMITÉ.

Le CAMP-MEETING

IL aura lieu comme cela a déjà été annoncé, du 11 au 16 juillet à Gland. La première réunion aura lieu le 10 au soir. Les tentes seront dressées sur notre propriété de La Lignière, à l'ombre de magnifiques chênes et d'où l'on jouira d'un splendide panorama sur le beau Léman et les montagnes de la Savoie. Si le beau temps nous favorise tant soit peu, ce sera un séjour idéal pour les campeurs.

Mais empressons-nous de le dire : le but d'un Camp-meeting n'est pas simplement de fournir une occasion de faire un petit séjour à la campagne, dans un endroit bien choisi. Je donne ici la parole à notre sœur White :

... « Nos Camp-meetings ont encore un autre but, non moins important. Ils doivent être le promoteur de la vie spirituelle parmi nos membres. Les hommes avec toute leur science ne connaissent pas Dieu. Ils ne peuvent pas saisir la beauté, la grâce, la bonté, la sainteté de la divine vérité; et afin qu'ils puissent comprendre ceci, il faut qu'il y ait un canal à travers lequel ces choses puissent leur parvenir. L'Eglise doit être ce canal. Christ se révèle lui-même à nous afin que nous puissions le révéler à d'autres. Les

richesses et la gloire de son ineffable don doivent être manifestées par son peuple.

« Dieu nous a remis entre les mains une œuvre sacrée et nous éprouvons le besoin de nous rassembler pour nous instruire mutuellement, afin d'être rendus capables d'accomplir notre tâche dans cette œuvre. Nous avons besoin de savoir quelle part nous sommes appelés à prendre chacun individuellement dans la défense de la cause de Dieu en revendiquant la sainte loi de Dieu et en proclamant le Sauveur comme « l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde » (Jean 1 : 29).

Que chacun donc se prépare à venir au camp dans le but d'y rencontrer le Seigneur. Nous avons tous besoin des bénédictions du Seigneur et au camp on en reçoit de celles qu'on ne peut recevoir nulle part ailleurs. Ceux qui ont fréquenté régulièrement les réunions de nos différents camps savent cela.

Nous désirons que notre camp cette année produise tout particulièrement une bonne impression aux visiteurs comme aux malades qui pourront se trouver en traitement au sanatorium. Il faut que toutes nos entreprises portent le sceau du message que nous prêchons. Ici je donne encore avec plaisir la parole à notre sœur White :

« Chaque camp-meeting devrait être une leçon de propreté, d'ordre et de bon goût. Nous devons tendre soigneusement à l'économie et éviter toute parade. Mais tout ce qui concerne les terrains doit être élégant et en bon ordre. Le bon goût et le tact contribuent beaucoup à attirer l'attention. Et dans toute notre œuvre nous devons faire preuve de discipline, d'ordre et d'organisation. En un mot, tout doit concourir à impressionner nos propres membres aussi bien que le monde par la sainteté et l'importance du travail de Dieu... Que tout ce qui regarde le camp soit salubre et irréprochable. On accordera une attention toute spéciale aux arrangements sanitaires et des personnes de jugement et de discernement veilleront à ce que rien ne permette aux germes de la maladie et de la mort de pénétrer dans nos campements. Les tentes doivent être fixées solidement; s'il y a menace de pluie, cha-

que tente devra être détendue. Il ne faut à tout prix négliger aucune précaution. De graves et même de fatales maladies ont été contractées par pure négligence. Nous devons sentir que nous sommes les représentants de vérités d'origine divine. Nous ne devons jamais perdre de vue le fait que les anges de Dieu marchent à travers le camp entretenant l'ordre et la paix dans chaque tente. Pour tous ceux qui visitent l'emplacement, tous ces arrangements sont une illustration de la foi et des principes du peuple qui conduit le Camp-meeting. Tous les alentours devraient être une leçon, et spécialement les tentes de famille par leur propreté et leur ordre, donnant une idée de la vie de famille, seront une prédication constante quant aux habitudes, coutumes et pratiques des Adventistes du septième jour. »

Nous ne savons pas encore qui sont les frères du dehors qui nous favoriseront de leur présence, mais nous espérons avoir le frère Daniells, président de la Conférence générale, et d'autres. Mais l'essentiel c'est que nous demandions à Dieu par nos prières d'y être.

Maintenant nous prions nos frères et sœurs qui désirent loger sous les tentes de nous transmettre leur commande le plus tôt possible. La question du logement sera un peu difficile à résoudre cette année vu que les chambres sont rares et éloignées. Il est probable aussi que nous n'aurons pas assez de tentes pour contenter tout le monde, mais nous ferons tout notre possible pour procurer un abri à tous ceux qui viendront. Mais pour cela il faudrait avoir l'obligeance de nous prévenir tout de suite car nous ne pouvons rien promettre à ceux qui attendront à la dernière minute ou qui ne viendront pas. Nous recommandons aussi tout spécialement à chacun de prendre avec soi la literie nécessaire. Chaque année, les couvertures font défaut et il ne faudrait pas qu'il en soit ainsi cette fois car nous ne sommes pas dans une ville pour pouvoir en louer. On dit qu'un homme avertit en vaut deux.

Nous aurons cette année une cantine où il sera servi des repas simples; mais nous conseillons à tous ceux qui le pourront de faire leur propre cuisine.

Je suis avec plaisir à la disposition de nos frères pour tout renseignement dont ils auraient besoin. Veuillez adresser :

L. TIÈCHE
« La Lignière », Gland (Vaud).

Les Adventistes au Sénat français

LA commission du Sénat français, nommée pour faire un rapport sur la loi du dimanche, présenta ce rapport le 21 février 1905. Il était rédigé par M. Poirrier, sénateur.

Ce rapport remplit 31 colonnes du *Journal officiel*. Il commence par établir la nécessité du jour de repos; il fait ensuite l'histoire des lois du dimanche en France depuis Childebert en 552; puis il raconte ce qui a été fait en France depuis quelques années pour mettre en vogue le repos dominical. Il énumère les syndicats patronaux et ouvriers, les délégations ouvrières et patronales, les Chambres de commerce, les Conseils municipaux et les Conseils généraux qui, de tous les points de la France, ont envoyé leur opinion et leurs pétitions à la commission du Sénat.

« De l'ensemble de ces demandes, dit le rapport, il résulte que la très grande majorité sinon l'unanimité des ouvriers et employés réclament le repos hebdomadaire. » Voilà le travail des Ligues du dimanche puis des comités socialistes sur l'opinion publique en quinze ans!

Le rapport fait ensuite l'exposé des divergences qui ont existé au sein de la commission sur le sujet de la loi du dimanche. Les uns ne sont pas en faveur d'une loi; d'autres désirent une loi, mais s'opposent à ce qu'elle rende un jour obligatoire; les autres enfin demandent que la loi fixe le dimanche.

Une faible majorité de la commission s'est rangée à la deuxième opinion et a préparé le projet de loi que présente le rapporteur et qu'il défend longuement dans son rapport.

L'article premier interdit « d'occuper plus de six jours par semaine un même ouvrier ou employé de l'un ou l'autre sexe dans un établissement quelconque, industriel ou commercial, ou ses dépendances, de quelque

nature qu'il soit, public ou privé, laïque ou religieux. »

Les articles suivants exposent le fonctionnement de la loi et énumèrent les dérogations, exceptions et dispenses qu'elle accorde.

Les agriculteurs et les gens de maison (serviteurs) ne sont pas compris dans la loi, « vu qu'ils ne sont pas astreints à un travail aussi absorbant que celui des ouvriers et employés du commerce ou de l'industrie, et qu'ils ne vivent pas comme ceux-ci dans une atmosphère trop souvent viciée ».

* * *

Cette loi paraît anodine. Telle qu'elle est, elle menace peu ou point la liberté des observateurs du Sabbat, puisqu'elle ne fixe aucun jour! Seulement, ce n'est que le point de départ. Si elle est votée, elle sera sûrement amendée et modifiée dans l'avenir pour la rendre plus conforme aux désirs des sociétés du dimanche; d'ailleurs, elle consacre, par le fait même de son existence, la légitimité de la loi religieuse, vu qu'elle vise indirectement à protéger le dimanche dans l'idée de la plupart de ceux qui la voteront. C'est donc un commencement, un acheminement vers la formation de l'image et vers l'imposition de la marque de la bête.

Les témoignages nous recommandent de ne pas laisser se produire ces mouvements sans en profiter pour avertir le public et les hommes de loi sur la portée réelle et le danger de la loi du dimanche et pour leur présenter le message.

Cela étant, arrivé à Paris jeudi le 11 mai, je me rendis, lundi le 15, accompagné de frère F. Robert, au Sénat pour m'informer de la date de la discussion du projet de loi ci-dessus mentionné.

— Ce sera la semaine prochaine, à la séance de rentrée, nous répondit-on.

J'écrivis une lettre à M. le sénateur Poirrier, rapporteur, et frère Robert imprima au cyclostyle 300 circulaires à l'adresse des membres du Sénat. Le vendredi, 19, ces lettres, accompagnées de deux traités et du numéro de mai des *Signes*, furent mises à la poste. Nous apprîmes bientôt que la discussion devait s'ouvrir le jeudi suivant. Le vendredi à midi, quelle ne fut pas notre émotion en ouvrant le *Journal officiel*, qui publie le compte-rendu des discussions, de voir que

notre lettre à M. Poirrier, rapporteur de la loi, et l'un de nos traités avaient été cités dans son discours et étaient également cités à l'*Officiel* ! Il y a plus : nous pûmes constater que c'était notre intervention qui donna gain de cause à M. Poirrier contre les attaques qui furent dirigées contre son rapport. Voici comment il répondit à M. le comte de Las Cases qui invoquait sa qualité de catholique pour demander la loi *du dimanche* :

« Pour établir le repos obligatoire du dimanche, vous pourriez invoquer la liberté des catholiques d'exercer leur culte ; seulement, je vous ferai tout de suite une observation, mon cher collègue : si vous revendiquez cette liberté pour les catholiques, il y en a d'autres qui revendiqueront une liberté analogue pour l'exercice d'autres cultes, mais en demandant le repos à un autre jour que le dimanche.

« Je vais vous donner lecture d'une lettre qui m'a été adressée par un membre d'une secte religieuse que vous ne connaissez peut-être pas beaucoup — je ne la connaissais pas moi-même, jusqu'au reçu de cette lettre — mais qui n'en est pas moins très ardente dans ses revendications. Elles s'appelle la secte des adventistes et elle demande le repos, non pas du dimanche, mais du samedi.

« Voici ce que m'écrivit un de ses adhérents :

« En vue de la prochaine discussion au Sénat de la loi sur le repos hebdomadaire, le soussigné prend la liberté de venir vous remercier d'avoir refusé jusqu'ici d'introduire dans votre projet de loi la fixation du repos au dimanche et d'apporter à l'appui de votre attitude un fait dont la connaissance vous a peut-être échappé et qui prouve que la loi du repos du dimanche n'est pas compatible avec la liberté de conscience.

« J'ai l'honneur de représenter, monsieur le sénateur, une association religieuse — les adventistes du septième jour — qui se repose le samedi, c'est-à-dire précisément le jour consacré par le quatrième commandement du Décalogue, en mémoire du repos du Créateur après avoir créé le monde en six jours. »

Un peu plus loin, M. le rapporteur cite deux passages tirés d'un de nos traités pour combattre l'idée d'un repos obligatoire.

Ce jour-là, la victoire fut au rapporteur. Mais le lendemain, deux sénateurs royalistes et catholiques, MM. de Las Cases et de Lamarzelle, prirent leur revanche et attaquèrent avec la plus grande vigueur le rap-

port de la commission. Les adventistes furent mentionnés par M. de Lamarzelle qui mit tout son talent pour prouver que « l'on ne pouvait satisfaire les obligations de conscience d'une infime minorité » pour « violer celle de la presque unanimité des habitants du pays ».

M. le ministre du commerce et de l'industrie, Dubief, intervint dans le débat et se mit carrément, au nom du gouvernement, contre le rapport de la commission et en faveur d'un contre-projet présenté par Monis. Le résultat de la discussion fût que le dit contre-projet fut renvoyé à la commission.

Qu'en adviendra-t-il ? Dieu le sait. Quoiqu'il en soit, nous remercions Dieu d'avoir permis que notre intervention fit réfléchir ces messieurs, fût proclamer son saint Sabbat en plein Sénat et fût connaître à toute la France que ce signe de la puissance du Créateur est observé par des gens qui s'appellent « les adventistes du septième jour ».

J. V.

Eglise de Bâle

IL y eut 29 ans au mois d'avril passé que trois familles : Andrews, Bourdeau, Aufranc, se réunissaient chaque Sabbat pour célébrer en commun le culte adventiste (plutôt biblique) de Bâle. Dès lors, l'église a vu le nombre de ses membres s'élever au delà de cent, et plus nombreux encore sont ceux qui ont été baptisés parmi nous et sont répandus sur toute l'étendue de la terre. Ce n'est pas sans émotion que nous eûmes le 27 mai notre dernière réunion du groupe français. Si l'élément allemand a prévalu dans l'église de Bâle, les frères français, toujours moins nombreux, n'en étaient que plus liés par une affection et une estime réciproques. Puisse l'église de Gland continuer dignement — je veux dire chrétiennement — l'église de Bâle et puisse le Sanatorium continuer son œuvre bénie, non seulement pour le corps, mais surtout pour l'âme de ceux qui chercheront à La Lignière repos et santé !

Notre chagrin de voir se terminer nos cultes français fut pourtant mêlé de joie. Après nos cultes, neuf personnes, deux frères et sept sœurs reçurent la baptême. A

l'exception d'une sœur de 15 ans, dont les parents observent la vérité depuis plusieurs années, tous étaient de nouveaux convertis au Message du troisième ange. Prions que l'ange de Dieu les garde dans la lutte qui les attend. Satan est irrité contre le reste des enfants de Dieu, et il mettra tout en œuvre pour faire tomber ceux qui ne veillent pas assez. Prions aussi que le Seigneur augmente le nombre de nos ouvriers et leur accorde l'esprit de grâce et de fidélité, afin que nous voyions bientôt luire le jour éternel. « Veillez et priez, » nous dit le Seigneur; écoutons sa voix, afin qu'il affermissse notre vocation, et que nous soyons jugés dignes d'entrer par les portes dans la Cité!

L. AUFRANC.

Genève

L'ÉGLISE de Genève a eu la joie de recevoir dans son sein quatre nouveaux membres, lesquels ont reçu le baptême évangélique le Sabbat 11 juin. « Il y a de la joie dans le ciel pour une seule âme qui se convertit. »

L. TIÈCHE.

Paris

3 juin 1905.

Nous avons eu hier de nouveau une belle fête baptismale. A 9 heures et demie, après une méditation sur l'unité de l'église, nous avons procédé à l'examen de quatre candidats au baptême, qui ont été reçus par l'église de Paris avec une grande joie. Ce sont :

M^{me} Eugénie Bercand, de Besançon, qui fréquenta nos cultes dans cette ville puis à Paris et qui observe le Sabbat depuis deux ans;

M^{me} V^{ve} Camille Depoilly, de Dargnies, Somme, qui assiste à nos réunions depuis à peine trois mois et qui jusqu'à cette époque n'avait connu que le catholicisme;

M^{me} V^{ve} Augustine Durney, du canton de Vaud, ainsi que sa fille,

M^{me} E. Beocard, qui firent la connaissance du Message au camp de Montriond, à Lausanne. Etablies à Paris depuis 6 ou 8 mois, ces deux sœurs vinrent aux réunions et pu-

rent réaliser leur désir de se joindre à l'église.

Les frères à l'œuvre à Paris (F. Robert, Augsburgger et Nussbaum) ont visité, encouragé et instruit ces sœurs et ont droit à une bonne partie de la joie qu'elles nous apportent par leur fermeté, leur foi, leur confiance en Dieu et leur amour pour la vérité.

Les baptêmes ont eu lieu à 1 heure de l'après-midi, dans la Marne à la baignade de St-Maurice, près de Charenton. L'église était présente à cette scène solennelle qu'encadrerait un beau paysage de verdure et un ciel bleu.

Après un repas champêtre pris sur les lieux, nous avons eu sur l'herbe et sous les peupliers un service à l'intention de la jeunesse, puis la leçon du jour. Tous sont rentrés reposés et joyeux de cette belle journée dont toute la gloire revient à Dieu.

14 juin 1905.

Hier pique-nique de l'église à St-Cloud, sur les vertes pelouses qui servaient autrefois aux amusements de la cour. Dîner sur l'herbe, légers exercices suédois, lecture intéressante, jeux, et enfin chants et prière, tel fut le programme. Le beau temps, la bonne entente, la joie, distribution de journaux aux personnes intéressées par notre présence — rien ne manqua, grâce à l'Auteur de tout don parfait qui s'est plu à bénir cette sortie pour jeunes et vieux. J. V.

NOTES

UNE collecte vient de se faire parmi les églises de France pour les édifices en voie de construction à Washington. Elle a produit 422 francs.

Tout le personnel et l'ameublement de l'Institut Sanitaire de Bâle ont été transférés à Gland et constituent désormais le *Sanatorium du Léman*. Dieu veuille y avoir transféré également la cohorte angélique chargée de protéger cette institution et puisse-t-elle, dans ce nouveau site, produire des fruits toujours plus abondants à la gloire du Maître!

Un frère de Haïti, Michel Nord Isaac, nous envoie la réimpression d'un article qu'il a fait insérer dans le *Câble* du 10 mai, journal français pu-

blié aux Antilles. L'article, publié sous un titre et sur un ton un peu vif, réfute un autre article qui a paru le 8 dans le même journal sous le titre : « les deux lois ». Au bouillant controversiste, nous nous permettrons de rappeler, en le félicitant de son intervention, que la modestie du langage n'enlève rien à la puissance de la vérité.

Session annuelle de l'Union latine

DIEU voulant, la session de l'Union latine aura lieu cette année du 11 au 16 juillet, sur le terrain de notre propriété de la Lignière, près Gland.

Ce qui, l'an dernier, n'était qu'une espérance, Dieu nous l'a donné dans sa bonté de la façon la plus complète. Notre foi a été changée en vue. Nous possédons un site superbe, le plus beau que nous ayons eu pour un camp-meeting, une forêt de chênes faisant partie de notre propriété. Nous pouvons donc y tenir notre camp-meeting en toute tranquillité et surtout y chercher le Seigneur de tout notre cœur, afin d'être remplis de sa force.

Tous nos frères et sœurs savent comment le Seigneur a permis que nous puissions acquérir une magnifique propriété au bord du lac Léman pour y installer toutes nos institutions. L'Union latine a donc un Sanatorium sur son propre territoire. Il en est de même de la fabrique pour les produits alimentaires et de l'Ecole. Tous nos frères voudront faire la connaissance de ce nouvel emplacement. Et la meilleure occasion qui puisse se présenter est certes la réunion de l'Union latine.

Nous avons eu cette année, à Washington, la meilleure Conférence générale que nous ayons eue depuis plusieurs années; espérons donc que notre réunion annuelle sera bénie de la même façon. Nous aurons cette année avec nous, non seulement nos ouvriers de France, Belgique, Italie, Espagne et Portugal, mais nous attendons aussi le frère Daniells, président de la Conférence générale.

La durée de la réunion annuelle étant relativement courte, nous espérons que les frères et sœurs seront sur place dès le commencement et resteront jusqu'à la clôture. Demandons au Seigneur, avec ardeur, de répandre sur nous ses bénédictions les plus spéciales, et faisons tout notre possible pour être présents nous-mêmes ou par nos représentants.

L.-R. CONRADI,
président de l'Union.

NÉCROLOGIE

Le 7 mai décédait à Bienne, après une longue maladie, Mme Veuve **Lina Béguelin**, née Tièche, à l'âge de 44 ans.

Devenue veuve avec cinq enfants en bas âge, cette sœur sentit plus que jamais le besoin de mettre sa confiance en l'Eternel; et, il y a environ 11 ans, elle se décidait d'accepter notre message, en se joignant à l'église adventiste. Sa tâche était grande; néanmoins, elle mena de front le côté matériel et l'éducation de ses chers enfants; et elle eut, avant de mourir, le plaisir de voir ses enfants suivre Celui sur lequel elle s'était appuyée.

A l'occasion de l'ensevelissement, après quelques versets bibliques appropriés à la circonstance, le soussigné adressa quelques paroles d'encouragement aux parents et amis en rappelant les promesses du Seigneur faites à ceux qui s'endorment dans la foi en celui qui est mort et ressuscité.

Nous nous saisissons de cette occasion pour présenter à nouveau aux enfants, au père et à la mère, aux frères et aux sœurs de la défunte, nos plus profondes sympathies.

D. LECOULTRE.

En mars est morte, à Granges-Marnand (Vaud) sœur **Louise Senn**, qui avait accepté la vérité pendant le cours de conférences qui fut donné l'hiver de 1901 à 1902 par les frères Nussbaum, Augsburgger et le soussigné. Cette sœur, déjà âgée et malade, n'avait pu recevoir le baptême, mais resta fidèle jusqu'à la mort dans l'observation du Sabbat, et parlait des vérités de notre message avec beaucoup d'enthousiasme.

D. LECOULTRE.

Rapport trimestriel des Sociétés Missionnaires de l'Union latine

1^{er} TRIMESTRE 1905

Sociétés	Membres	Rapports ren-	Visites missionnaires	Lectures bibliques	Lettres écrites	Lettres reçues	Entretiens évangéliques	Personnes secourues	Traitements médicaux	Aliments (Valeur)	Vêtements	Combustible (Valeur)	Heures de travail	Pages de publications			Journaux donnés	Journaux vendus	Abonnements collectifs	Nouveaux abonnements	RECETTES
														données	prêtées	vendues					
SUISSE																					
* Bayards	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Fr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	Fr.
Bienne	—	—	46	16	1	2	37	19	9	—	—	—	—	—	48	—	—	—	—	—	14 50
Chaux-de-Fonds	—	—	42	5	2	1	24	2	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	64 70
Fleurier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Genève	36	—	22	—	9	5	38	—	—	—	Fr. Cts.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40 05
Lausanne	—	—	77	—	19	49	77	—	—	—	101.30	—	—	1404	2480	232	257	120	4	15	107 25
Locle	7	—	5	4	15	—	3	—	—	—	—	—	14	—	—	—	16	34	5	14 81	
Moudon	10	10	7	17	—	—	6	—	—	—	—	—	194	1545	3412	119	5	615	—	—	—
Neuchâtel	12	19	40	14	34	—	71	—	—	—	—	—	—	32	173	64	91	59	58	—	30 25
Payerne	5	—	—	—	—	—	14	—	—	—	—	—	—	—	2	—	6	55	—	—	—
Perles	14	11	—	2	6	4	6	—	—	—	—	—	—	750	—	—	80	—	13	—	6 45
Renan	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
St-Imier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramelan	—	—	14	4	77	1	27	—	—	—	Pièces	—	—	2784	788	10	103	44	6	—	—
Vevey	8	32	69	7	38	9	105	20	—	100.—	100	—	—	247	211	270	60	25	50	—	14 75
FRANCE																					
Anduze	6	5	30	14	5	1	51	2	—	—	—	—	—	864	5484	—	15	—	—	—	6 40
Branges	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	180	200	—	40	—	—	—	—
Brignon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lacaze	7	4	6	15	5	3	10	—	—	—	—	—	—	200	40	—	4	—	—	—	—
Montpellier	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	224	30	—	—	—	5 —
Paris	—	9	17	11	4	3	25	15	—	10.—	8	3.45	20	3600	438	160	930	17	—	—	17 —
Valence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nîmes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vergèze	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Jemeppe (Belgique)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	120	90	375	109	215	78	494	58	21	110.—	101 fr. 30	3.45	228	11,654	13228	1104	2738	1199	531	25	321 16
											108 piéc.										

* Dissoute.

Rapport des colporteurs de la Conférence romande

Mai 1905

Noms	Localités	Nom de l'ouvrage	Jours	Heures de travail		Souscriptions ou abonnements		Ouvrages livrés ou acceptés		Journaux vendus		Abonnements (retours déduits)			Traitées brochures, etc.		Valeur totale des ventes réelles			
				Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Signes	Messenger	Vulga	Valeur	Nombre	Valeur					
S. Rochat	Genève	Vulgarisateur	—	140	122	241	—	14	35	—	—	—	—	—	158	316	—	—	351	
F. Scheller	Aubonne	Divers	—	126	100	228	95	85	301	50	—	—	—	—	—	—	3	70	305	
		Totaux	—	266	222	469	95	99	336	50	—	—	—	—	158	316	—	3	70	656